Forte de plus de 3 300 naissances par an, la Maternité - Néonatalogie de la clinique Mutualiste La Sagesse (Rennes-35), établissement de santé privé d'intérêt collectif appartenant au groupe mutualiste Hospi Grand Ouest, se voit aujourd'hui reconnue via le label IHAB (Hôpital Ami des Bébés) officiellement remis le 16 janvier 2017 à l'Hôtel de Ville de Paris.

Engagement auprès des parents et des familles pour des soins de qualité, le label IHAB vient certifier des pratiques mises en place au bénéfice des parents par les équipes soignantes qui interviennent dans une Maternité.

Le label IHAB : une attribution pour 4 ans

Le label IHAB a été lancé en 1992 à l'initiative de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). « **Ce label est attribué pour une durée de quatre ans aux maternités labellisées et revalidé à la fin de ces quatre années si l'établissement remplit toujours les critères d'attribution »,** explique Gwenaël Godin, Directeur de la clinique Mutualiste La Sagesse.

Concrètement, il incite les maternités à dispenser des informations et un accompagnement de qualité aux parents pour protéger le lien entre mère et enfant, en respectant les besoins et les rythmes naturels du nouveau-né, ainsi qu'à promouvoir l'allaitement maternel. **« Les parents sont soutenus dans la compréhension du comportement de leur enfant, acquièrent progressivement une autonomie et une confiance en eux tandis que le soignant, garant de la sécurité médicale, les accompagne »**, insiste le Directeur de La Sagesse.